

15 km sur les 33 du Lauquet, nettoyés de ses embâcles

F. P.



Inondation. Près de 1 200 000 € engagés, sur les 2 949 000 estimés.

Des quantités colossales de bois ont été enlevées du lit du Lauquet. Grâce à une autorisation spéciale, il est brûlé sur place, au fur et à mesure. Il faut accélérer la cadence. Le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude (SMAH HVA) en charge des travaux veut « redonner vie à la rivière et la remettre en circulation le plus rapidement possible, mais nous devons aussi rassurer les populations », résumait, hier, Pierre Bardiès, le président du syndicat en visite sur le chantier. La première tranche touche à sa fin. Depuis le 17 janvier, six entreprises locales (Actiforest d'Espérasa, Gekko de Leuc, ADN Frères de Carcassonne, Chauvet de Limoux, Burgat de Cournanel, Combes de Carcassonne) travaillent d'arrache-pied à nettoyer les 30 kilomètres linéaires du Lauquet. À ce jour plus de 15 kilomètres ont déjà été traités, entre Greffeil et la confluence à Couffoulens. Il reste encore l'amont du cours d'eau du côté de Ladern-sur-Lauquet à nettoyer. En 2020, les travaux continueront sur le bassin-versant des communes de Greffeil, Clermont-sur-Lauquet ainsi que sur les affluents comme l'Alberte et la Lauquette. Le nettoyage se poursuit sur les berges, au fond du lit de la rivière, il faut enlever les

enchevêtrements d'arbres, les dégravements... Ici, au seuil du village de Ladern, une palette est encore fichée à plus de trois mètres de haut, sur le seul arbre encore debout près de la rivière. Sinistre signature de la crue du 15 octobre 2018. Au total après un premier chiffrage, le SMAH a engagé avec les financements de l'État, de la Région et du Département, près de 1 200 000 €, sur un montant de travaux estimé à 2 949 000 €. Dans la Haute Vallée, le Lauquet est le cours d'eau qui a subi les plus graves dommages après la Sals et le Cougaing. Fin 2019, l'eau pourra à nouveau s'écouler sur les 33 kilomètres du Lauquet selon les responsables du SMAH. La prochaine étape, certainement plus ardue pour le syndicat, sera d'évaluer avec la Chambre d'agriculture les 80 hectares de terres en bord de rivières, à racheter à leurs propriétaires, de Greffeil à Couffoulens. Près de 15 % sont plantés en vignes, le reste en potagers, Breil ou friches.

F. P.

Parallèlement c'est l'État qui a en charge sous l'autorité du préfet dans le cadre du fonds Barnier, les acquisitions de biens immobiliers, soit parce que ces biens sont sinistrés, soit parce qu'ils sont gravement exposés.